



Problème : pas de facture edf

Par **audreyy**, le **22/09/2008** à **17:35**

bonjour à tous,

J' ai emménagé dans un appartement il y a deux ans. J'ai toujours pensé que l'électricité et l'eau était compris dans mon loyer. Or, en discutant avec mon voisin, celui ci m'a affirmé qu'il recevait des factures d'électricité. J'ai ainsi pris contact avec mon propriétaire qui m'a à son tour confirmé que c'était à moi de payer les factures d'électricité et que le changement avait été fait lors de mon arrivée : c'est à dire résiliation du contrat pour l'ancien locataire et ouverture pour moi même. AUjourd'hui je ne sais pas quoi faire : dois je contacter EDF? vais je devoir régler les 2 ans de conso + abonnement ? Y'a t'il prescription? Je me demande aussi si l'ancien locataire régler finalement ses factures. Et si il me facturer tout depuis le début c'est à dire même les conso. de l'ancien locataire?

Merci à tout ceux qui éclaireront ma lanterne.